

DU VIRAGE AMBULATOIRE ET PRATIQUE INFIRMIERE LIBERALE

Code CPF :
Code RNCP :



MEDECINE



DUREE : 1 an

DATE(s) : Du 05 novembre 2019 au 31 mars 2020

LIEU : Hôpitaux Conception, Sainte Marguerite et Nord - Marseille

COÛT/TARIF (PAR AN) :

1669 euros Net de taxe
Etablissement non soumis à la TVA

ORGANISATION :

5 Modules

SUIVI ET EVALUATION :

Écrit, 2 sessions - Module 1 : Tronc commun (obligatoire)

2 modules optionnels parmi les 4 autres modules : 2, 3, 4 et 5

SANCTION DE LA FORMATION :

Diplôme universitaire

PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION :

3 ans d'expérience

OBJECTIF :

Acquérir ou renforcer ses compétences dans les domaines liés au virage ambulatoire que sont la chirurgie ambulatoire, la RAAC, la fragilité et la gériatrie, l'oncologie et les maladies chroniques. Préparer l'infirmier libéral à l'évolution des pratiques liée au développement du virage ambulatoire. Connaître le champ réglementaire encadrant l'évolution des différentes pratiques en ambulatoire. Savoir collaborer avec les différents acteurs du domicile sur les plans médicaux et sociaux, connaître et permettre la démarche qualité en soins infirmiers. Développer et renforcer le lien ville hôpital. Acquérir des compétences sur l'environnement médico-légal, les limites des pratiques et social.

PUBLIC CONCERNE :

Diplôme d'Etat d'infirmier(e)

THEMES ABORDES :

- Généralités sur les nouvelles conditions d'exercice
- Chirurgie ambulatoire/RAAC
- Oncologie
- Personnes âgées et fragilité
- Maladies chroniques

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Cours magistraux

Responsable de la formation :

Professeur Patrick VILLANI

Profil des intervenants :

Professeur des Universités - Praticien hospitalier et intervenants professionnels

Renseignements et inscriptions

Téléphone :

Tél. : 04 91 74 48 30 - 74 43 35
marie-christine.harnist@ap-hm.fr
joelle.vitello@ap-hm.fr

Taux de satisfaction : en cours

Taux de réussite : 88 %

Taux d'insertion : en cours

Le devis est établi par le service Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par une convention ou un contrat. Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap